

La Liste rouge de la Flore de Nouvelle-Calédonie

MEYER Shankar & TANGUY Vincent

Association Endemia
7, rue Pierre Artigue - BP 4682
98847 Nouméa Cedex



Contexte



Araucaria humboldtensis J. Buchholz, 1949 - V. Tanguy

La Nouvelle-Calédonie est un hotspot de biodiversité situé dans le Pacifique Sud (Myers, 1998), reconnu pour la richesse et la diversité de son patrimoine floristique. Des quelques 3400 espèces de plantes vasculaires indigènes connues, 75% sont considérées comme endémiques du territoire (Munzinger et al., 2016).

En 2014, l'association Endemia a obtenu l'agrément de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) pour créer et animer une Autorité Liste Rouge locale (RLA), un groupe d'experts botanistes chargé d'évaluer le risque d'extinction de la flore calédonienne dans la Liste rouge mondiale des espèces menacées.

A ce jour, le RLA compte près d'une cinquantaine d'experts, mais ce sont plus de 80 spécialistes calédoniens, français et internationaux qui ont contribué à ces travaux, en accord avec la méthodologie Liste rouge éditée par l'IUCN.



Forêt humide du nord-est de la Grande Terre - D. Ugolini

Résultats préliminaires

1160 espèces évaluées

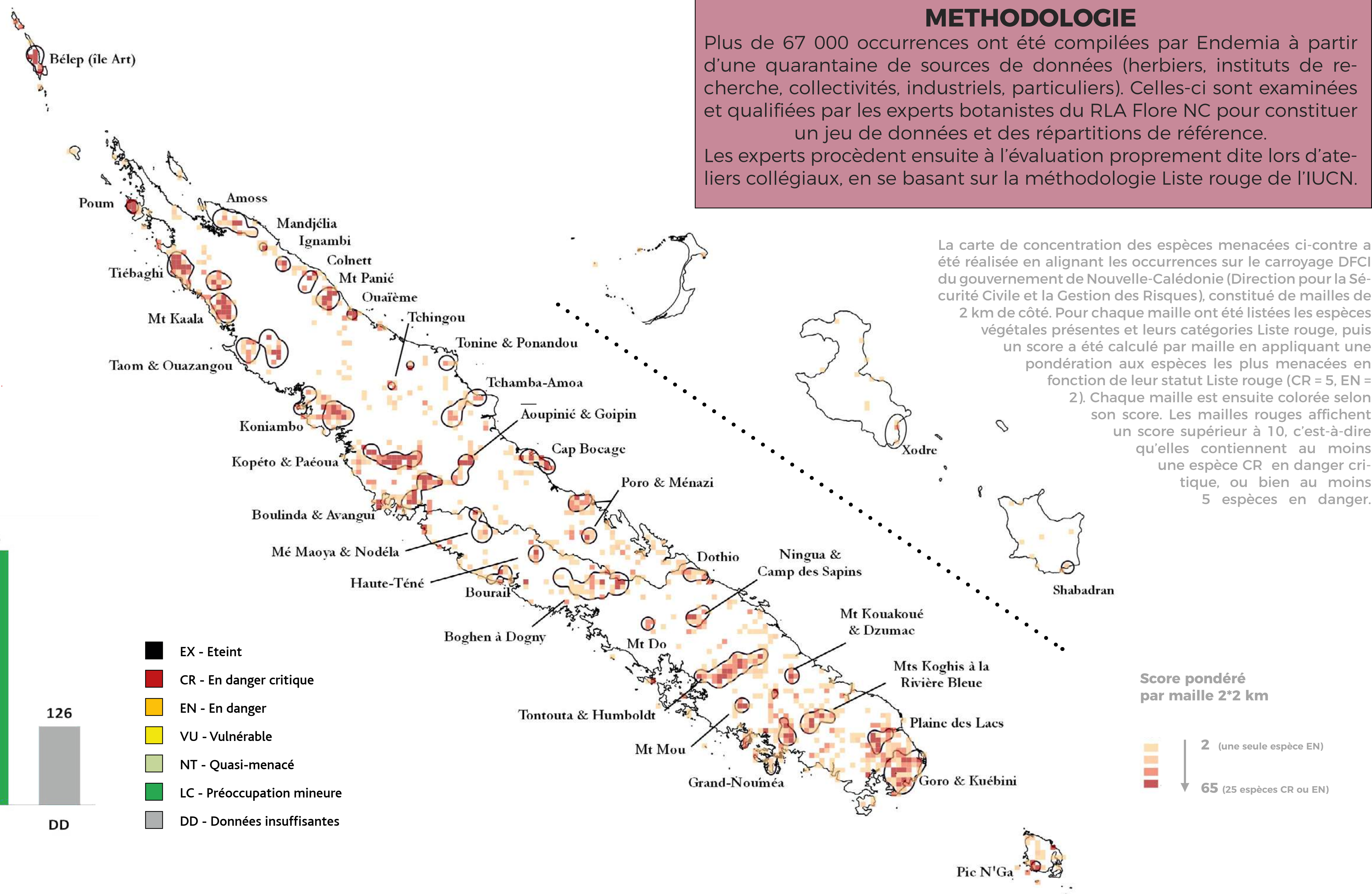
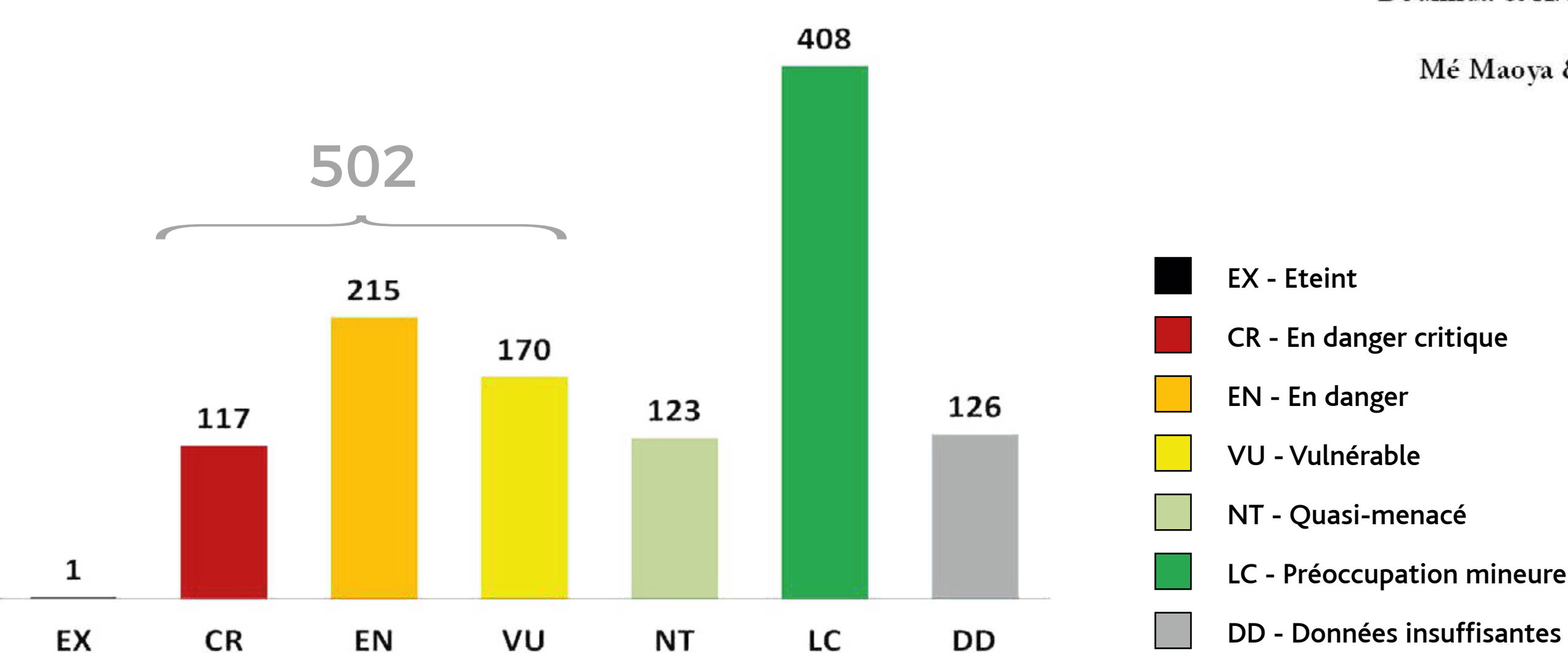
43% des espèces évaluées sont menacées d'extinction, dont :

- 117 en danger critique (CR), dont 10 jugées potentiellement disparues
- 215 en danger (EN)
- 170 vulnérables (VU)

46% d'espèces non menacées (531)

11% d'espèces n'ont pu être évaluées par manque d'informations (126)

Nombre d'espèces par catégorie Liste rouge



Perspectives

Résumé

Depuis 2014, l'association Endemia et l'Autorité Liste rouge locale évaluent les espèces de plantes vasculaires de Nouvelle-Calédonie dans la Liste rouge mondiale des espèces menacées de l'IUCN. Début 2019, 1160 des 3400 espèces connues ont été évaluées, dont 43% sont considérées comme menacées. Ces travaux ont permis d'identifier les zones à forts enjeux de conservation, et les résultats pourront servir de base pour la mise en place d'une stratégie territoriale de conservation de la flore calédonienne.

Mots-clés : flore vasculaire, Nouvelle-Calédonie, Liste rouge, espèces menacées

L'évaluation Liste rouge inclut une étude des menaces pesant sur chaque taxon. Ainsi, sur les 502 espèces considérées comme menacées à ce jour, 68% sont menacées par les feux de brousse, 43% par les activités minières (nickel) et 41% par les espèces exotiques envahissantes (notamment animales, comme le cerf rusa ou le cochon sauvage). Par ailleurs, il apparaît que le réseau actuel d'aires protégées n'abrite que 28% des espèces CR et EN, et seules 17% des espèces menacées (CR, EN et VU) ont fait l'objet d'expérimentations ex situ (banque de graines, culture/multiplication en pépinière...). Pour cela, il est absolument nécessaire de mettre en place des stratégies territoriales de gestion des milieux naturels et de conservation de la flore calédonienne, joyau exceptionnel du patrimoine naturel de ce territoire !



Coordonnées des auteurs :

Shankar MEYER
coordination@endemia.nc
+687 83.43.82

Vincent TANGUY
vincent_tanguy@hotmail.com
+33 (0)7.61.58.03.11